

04.05.2015

NON À LA SURVEILLANCE GÉNÉRALISÉE !

RASSEMBLEMENT CONTRE LE PROJET DE LOI RENSEIGNEMENT

LUNDI 4 MAI 2015, À PARTIR DE 18H30
ESPLANADE DES INVALIDES (SORTIE MÉTRO INVALIDES) À PARIS

Le 5 mai, les députés sont appelés à voter le projet de loi renseignement. Les débats ont eu lieu du 13 au 16 avril dans le cadre de la procédure d'urgence. A l'issue de cet examen, le texte soumis au vote consacre un dispositif liberticide, qui expose tous les citoyens à la surveillance des services de renseignement, quasiment sans contrôle, et met en danger toutes les mobilisations sociales et politiques.

- **Légalisation massive des pratiques illégales des services de renseignement**, permettant une surveillance large et très intrusive pour la vie privée des citoyens.
- **Extension du champ d'action du renseignement intérieur et extérieur**, y compris dans des objectifs sans aucun lien avec le terrorisme.
- **Collecte généralisée des données** sur Internet, traitées par des algorithmes.
- **Surveillance sans aucun contrôle des communications qui passent par l'étranger**, alors que de très nombreux serveurs utilisés par des Français sont installés à l'étranger.
- **Conservation très longue** des données collectées.
- **Contrôle des services de renseignement aux seules mains du pouvoir politique (premier ministre)**, avec avis consultatif d'une commission.

La communication gouvernementale ne doit pas nous tromper : en fait d'encadrement, ce projet entérine les pratiques illégales des services **et met en place, dans de vastes domaines de la vie sociale**, des méthodes de surveillance lourdement intrusives. Le texte donne aux services de renseignement des moyens de surveillance généralisée comparables à ceux de la NSA dénoncés par Edward Snowden, sans garantie pour les libertés individuelles et le respect de la vie privée.

Tous les citoyens sont concernés : ce projet qui assoit encore davantage la criminalisation de l'action syndicale ou sociale est une menace pour les libertés politiques et les mobilisations à venir. La liberté et la sûreté, droits naturels et imprescriptibles reconnus par la

Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen sont en péril.

Citoyens et parlementaires doivent refuser ce simulacre de débat et exiger une discussion démocratique protégeant chacun contre les dérives d'une société de surveillance et assurant un contrôle strict et indépendant de l'activité des services de renseignement.

L'Observatoire des libertés et du numérique (OLN) vous appelle à amplifier le mouvement de contestation actuel contre ce projet de loi, en nous rassemblant nombreux le lundi 4 mai 2015, à partir de 18H30, Esplanade des Invalides à Paris

Premiers signataires nationaux (au 24 avril) : OLN (Cecil, Creis-Terminal, LDH, La Quadrature du Net, Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France) – ATTAC – Amnesty International – Mrap – CSF – CGT – CGT Police Paris – DAL – Fondation Copernic – SNPES/PJJ – SNEPAP/FSU - SUD – SOLIDAIRES – SNJ – SNJ/CGT – SNUCLIAS/FSU

1- Le projet de loi lui-même pour la délinquance organisée ; Il va bien au-delà de la lutte contre le terrorisme. Les raisons qui autorisent la mise en œuvre des moyens exorbitants du droit commun sont énumérées dans le projet et sont au nombre de sept :

- la sécurité nationale ;
- les intérêts essentiels de la politique étrangère et l'exécution des engagements européens et internationaux de la France ;
- les intérêts économiques et scientifiques essentiels de la France
- la prévention du terrorisme ;
- la prévention de la reconstitution ou du maintien de groupement dissous en application de l'article L 212-1 ;
- la prévention de la criminalité et de la délinquance organisée ;
- la prévention des violences collectives de nature à porter gravement atteinte à la paix publique.

Et aucun contrôle de juges judiciaires n'est prévu. C'est le Premier Ministre qui décide en dernière instance.

2- L'analyse des organisations membres de l'Observatoire des libertés

3- Une note d'analyse de la LDH

Rassemblement contre le projet de loi renseignement

Lundi 4 mai 2015, à partir de 18h30 à La Rochelle, cours des

Dames, Vieux port

Pour StopTafta La Rochelle, Henri MOULINIER